



Marc Laimé rappelle un sujet très préoccupant de santé publique. En fait, 12 millions de Français payent deux fois : une fois pour potabiliser l'eau qui ne l'est pas et, pour ceux qui le peuvent, achètent leur eau chez Danone.

Et quel sort réserve-t-on au poisson prisonnier de son milieu « *naturel* » ?

Le 16/10/2022 sur France Inter, Jean-François Noblet (naturaliste) a formellement contesté à plusieurs reprises aux chasseurs le fait qu'ils puissent selon lui, prétendre protéger le milieu naturel.

Par symétrie, il n'adresse pas les mêmes reproches aux pêcheurs. Pourtant ils marchandisent les espèces piscicoles en vendant des cartes de pêche à des clients qui consomment leurs prises.

Si l'eau est un bien commun le cheptel piscicole, hors quelques espèces migratrices, n'est plus naturel depuis longtemps. Les poissons actuels sont issus de piscicultures ou d'espèces allochtones souvent invasives.

Nous avons déjà dit que ces empoisonnements relèvent quelquefois de la maltraitance animale. Mais au-delà du sujet du bien-être animal dont les poissons sont exclus, il y a un réel problème de santé publique quand le pêcheur consomme le poisson ayant vécu dans une eau polluée ou très polluée.

A part juridiquement, on ne voit pas comment les pêcheurs sont effectivement protecteurs d'un milieu « naturel » anthropisé et pollué ? Ils protègent leur statut.

Cela ne les empêche pas de jeter l'opprobre sur les ouvrages hydrauliques, prétendument principaux responsables de la dégradation de la qualité des masses d'eau, au point que la mode depuis douze ans s'acharne à les détruire.

L'administration encourage et finance la destruction de moulins et d'étangs depuis 2012 mais curieusement, la qualité de l'eau continue à se dégrader. **Le problème n'est manifestement pas dans la solution administrative choisie.**

Plus les années passent, plus les faits et constats confirment le mal-fondé de la doctrine destructrice des ouvrages hydrauliques.

Nous reproduisons ci-dessous un extrait d'un article récent de Marc Laimé

ALERTES MULTIPLES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

PAR MARC LAIMÉ, JEUDI 13 OCTOBRE 2022

Emanant d'une large galaxie d'acteurs, les alertes sur la pollution de l'eau potable

par des pesticides, leurs métabolites, et d'autres polluants, ne cessent de se multiplier.

Pollution partout, police (de l'eau) nulle part ?

Le quotidien *Le Monde* a lancé il y a peu une véritable bombe, en affirmant qu'à cause des pesticides, l'eau potable est non conforme pour 20% des Français. 12 millions de personnes seraient concernées, qui ont reçu une eau non conforme aux critères de qualité sur l'année 2021.

<https://www.lemonde.fr/planete/arti...>

Également en cause, de graves manquements dans la surveillance de l'eau potable.

Ce chiffre s'élevait "seulement" à 6% en 2020, selon le Ministère de la Santé et les données collectées auprès des agences régionales de santé.

Ces données sont pourtant à disposition de la direction générale de la santé, mais il semble que rien n'ait été entrepris pour renverser la situation.

Michel Laforcade, ancien directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, estime d'ailleurs que les autorités ont "failli" dans leur gestion du danger des pesticides et leurs métabolites.

Et ces dernières semaines, les contaminations d'eau potable ne s'arrêtent plus :

- À Antibes, en septembre, une analyse a montré que l'eau potable était contaminée par du plomb. Un problème déjà survenu l'été dernier.
- En Haute-Savoie, il y a quelques jours, des habitants ont été privés d'eau potable suite à la contamination de l'eau par une bactérie.
- Après avoir manqué d'eau potable à cause de la sécheresse cet été, plusieurs communes du massif des Bauges, en Savoie, n'ont plus accès à l'eau potable à cause d'une pollution du réseau.⁴
- L'eau de la ville de Châteauroux est polluée et inconsommable, à cause d'une contamination à la bactérie E.Coli ! Résultat ? Interdiction de boire l'eau du robinet ! Juste avant cet événement, de l'eau non traitée s'écoulait des robinets de la ville. Il a fallu plusieurs jours avant que l'anomalie soit détectée
- Depuis le 8 juin, le petit village du Castelet (Alpes-de-Haute-Provence), n'a plus accès à l'eau potable ! Une molécule provenant d'un pesticide a été retrouvée dans l'eau à un niveau 7 fois plus élevé que la limite réglementaire ! Impossible de la boire bien sûr, mais impossible aussi de faire cuire des pâtes, de préparer le café ou encore de laver ses légumes.⁶

Cachez ces métabolites que je ne veux pas voir

L'eau du robinet est contaminée par les pesticides et leurs résidus. De nombreux

Mauvaise qualité de l'eau : quels impacts sur l'homme qui a mangé le poisson ?

dépassements de la limite de qualité ont lieu depuis plusieurs mois en Bretagne et ailleurs en France. Ce sont près de 1,5 million de Bretons et de Bretonnes qui ont reçu, temporairement ou plus durablement, une eau non-conforme à leur robinet. Une situation en passe de s'améliorer grâce à un sacré tour de passe-passe...

En Bretagne, un seul résidu de pesticide était à l'origine de tous les dépassements de la limite fixée à 0,1 µg/L : l'ESA-Métolachlore. Ce résidu, ou métabolite, est issu d'un désherbant largement utilisé en Bretagne sur le maïs, les haricots ou les pois (...).

illustration: internet Pixabay 20